

N° 57 - 15 août-15 sept. 68

« LE PEUPLE BRETON »  
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

**ABONNEMENTS**

Ordinaire : 10 F

De soutien : à partir de 15 F

2 365-76 RENNES

« Le Peuple breton » - BP 103

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé

# LE PEUPLE BRETON

1<sup>F</sup>

UDBN

ORGANE DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

## LES PROBLEMES DE LA PÊCHE

# LA BRETAGNE DANS L'EUROPE BLEUE



La Commission Exécutive du Marché Commun vient récemment de mettre au point un projet de règlement poissonnier européen. Selon la procédure en vigueur à Bruxelles, le rapport de la Commission devra être entériné par le Conseil des Ministres des Six, avant d'entrer en application. L'Europe bleue n'est donc pas effective, mais il n'est pas trop tôt pour en apprécier les conséquences, particulièrement en Bretagne, où la Pêche constitue une activité économique importante.

### Les structures archaïques

Retenons tout d'abord que dans l'esprit ce texte n'est pas différent de ceux qui ont été élaborés pour d'autres secteurs d'activité. A une notion libre échangiste se superpose l'idée directrice d'un néo-libéralisme favorisé par l'influence insidieuse du capitalisme allemand. Ajoutons que rares sont aujourd'hui les personnes qualifiées capables de comprendre les structures et de suivre les procédures en vigueur à Bruxelles dont nous sommes encore plus éloignés que Paris : aussi bien sur le plan géographique qu'au niveau des possibilités d'intervention dans l'infrastructure politico-administrative.

Comme pour tout ce qui touche au secteur primaire, la prise de conscience de cette situation est capitale, étant donné le cadre protectionniste dans lequel s'est toujours inscrit le développement de nos activités maritimes. La faute (si l'on peut dire) n'en incombe d'ailleurs pas aux seuls bretons soumis comme tous les pêcheurs français au cadre centralisateur rigide des institutions colbertistes revues et corrigées par Vichy, et victimes de la politique continentale des différents régimes politiques français.

A cet égard, on pourrait supposer qu'un élargissement des échanges, une plus grande perméabilité des frontières, compte tenu de l'incidence du GATT (1) sur les produits de la mer, permettraient un renouveau des industries maritimes en Bretagne. En réalité, ce qui peut apparaître comme un avantage, est devenu le plus grand handicap non seulement au développement, mais même à la survie des pêches bretonnes, totalement désarmées devant l'ouverture des frontières, parce que mal préparées et aidées, mal informées, surtout au niveau de ses dirigeants.

Avant de revenir sur les responsabilités, il convient cependant de donner un bref aperçu du fonctionnement probable des futures institutions européennes en matière de pêche, puis d'en chercher les conséquences immédiates possibles dans tel ou tel secteur particulier.

### Le Règlement poissonnier

Dans la pratique, il existe de nombreuses analogies avec les règlements agricoles tels que celui des fruits et légumes. Ce détail est loin d'être négligeable car l'organisation agricole déjà existante permet une meilleure appréciation des avantages et des inconvénients du système, lesquels sont difficilement décelables à la simple lecture d'un texte. La politique européenne des Pêches se situera ainsi à deux niveaux : au niveau des structures et au niveau des règlements du marché.

■ Politique des structures : elle touche essentiellement la modernisation et l'adaptation des flottilles, la recherche de nouveaux fonds de pêche, l'enseignement des techniques de pêches et de gestion pour l'artisanat, les problèmes de reconversion. Ces différentes rubriques pourront d'ailleurs donner lieu à l'intervention du FEOGA (2) (Section Orientation), ce qui, sous certaines réserves que nous verrons plus loin, pourrait être favorable à la pêche artisanale.

■ Règlements de marché : ils concernent la politique intra-communautaire pour un certain nombre de produits de base et les relations extra-communautaires à partir des critères définis par le GATT, sur la base d'un tarif douanier commun.

Sans vouloir entrer dans le détail du fonctionnement des mécanismes d'ailleurs complexes (prix d'orientation, prix d'intervention, prix de retrait, intervention du FEOGA), notons l'apparition d'une notion essentielle qui est celle des « groupements de producteurs » dont la fonction consiste en une concentration de l'offre pour la mise en marché.

Le moins que l'on puisse dire, c'est

(1) GATT, Accord général sur les prix et les tarifs douaniers valable pour la quasi totalité des pays occidentaux. Cf. Le Kennedy Round.  
(2) Fonds Européen d'Orientation et de garantie agricole.

(SUITE PAGE 3)

## LES PROMESSES DU NATIONAL-GAULLISME

### "Importantes mesures pour la Bretagne..."

« Ouest-France », 1<sup>er</sup> page, le 27-28 juillet

## ET LA REALITE

**SOLLAC**  
SOCIÉTÉ LORRAINE DE LAMINAIRE CONTINU  
Usines implantées en Moselle, à proximité  
immédiate de Thionville

RECHERCHE  
**O.S. 2 de Fabrication**  
régime des obligations militaires

→ **STABILITÉ DE L'EMPLOI**  
dans un secteur économique en plein développement  
Fort appel aux ingénieurs les plus modernes

→ **FORMATION AU TRAVAIL ASSURÉE**  
dans le cadre de l'emploi, par un programme  
d'entraînement systématique

→ **LOGEMENTS EN DEHORS DES COLLECTIVITÉS**  
en location individuelle, dans un cadre résidentiel moderne.

→ **LOGEMENT EN FAMILLE DES AGENTS MARITIMES**  
dans le moule habituel l'embouteillage.

Entre tous collègues et 2/3 à  
**SOLLAC**  
S. P. 11  
57 - Florange

Clientèle - Le Peuple Breton

« Ouest-France », page des annonces, le même jour

## La déportation continue

(Voir notre Edito, page 2 - et notre article  
sur la participation, page 5)

### SECOMA

73 bis, rue de la Tour d'Auvergne - 29-5 ERGUE-ARMELE - Quimper - Tél. 21.03

#### CAISSES ENREGISTREUSES SWEDA

SIEGES FANTASIA  
MACHINES A ECRIRE ROYAL

#### CALCULATRICE MONROE

BUREAUX - CLASSEURS  
BOIS - METAL

Agent service : DYMO

Réparations - Recharges





*Vous rappelons ici le principe de cette nouvelle rubrique qui doit renforcer la liaison entre notre journal et ses lecteurs. « Questions et Réponses » est consacrée aux questions que vous êtes nombreux à nous poser ou à vouloir nous poser, sur la Bretagne, sur l'U.D.B., sur ses positions et ses jugements. Nous attendons vos lettres et nous répondrons ici à toutes.*

# QUESTIONS

● Après avoir lu de long en large le P.B., je ne trouve nulle part mention de la candidature aux élections législatives du Front Breton dans deux circonscriptions. Est-ce un oubli ? Est-ce une erreur volontaire ? Finalement que vous m'éclairiez sur ce point dans le cadre de « Questions-Réponses ».

● Il est bon que cette question nous ait été posée puisque l'U.D.B. fut accusée à cette occasion (1) d'attitude « anti-bretonne » (sic) et même de manquer de « cœur tout simplement » (très) !

La droite bretonne, dont l'organe de M. Fouéré est l'expression, ne s'est pas consolée, semble-t-il, de l'échec, aux dernières élections bretonnes, qui n'a recueilli à Rennes-Nord et à Lannion qu'un nombre décevant de suffrages ; échec d'autant plus cuisant que cette opération électorale avait précisément pour but de lancer un nouveau parti breton « pur et dur » : Sao-Breizh.

Nous ne voulions pas attacher plus d'importance qu'elle n'en méritait à une offensive anti-U.D.B. qui n'est qu'une manœuvre de diversion trop visiblement inspirée par le dépit. Nous rappellerons simplement ici nos positions fondamentales qui paraissent avoir été perdues de vue par nos détracteurs et qui expliquent aussi bien les « silences » évoqués plus haut que toute notre attitude en cette affaire.

Les prétextes invoqués contre notre Parti (1) ? La section U.D.B. de Rennes aurait « torpillé » — ni plus ni moins — la candidature de M. Jean Bothorel, ex-directeur de la revue gaulliste Bretagne-Magazine, qui se présentait sous l'étiquette « Front Breton ». Nous n'avions pas l'habitude de voir certains milieux accorder une telle importance à notre Parti. On ne voit d'ailleurs pas comment l'U.D.B. aurait pu empêcher un succès électoral du « Front Breton » à Rennes si celui-ci avait répondu à un véritable courant populaire. Ne serait-il pas plus conforme à la réalité de reconnaître tout simplement que l'opinion n'était pas mûre ? D'autant que le « torpillage » s'est limité à une intervention d'un de nos camarades venant publiquement exposer le point de vue de l'U.D.B. à une réunion de M. Bothorel devant une modeste assistance... Était-il donc si convaincant que la campagne du « Front Breton » en fut « torpillée » ? Contrairement aux assertions de M. Le Toquin dans le même journal (1), l'U.D.B. est d'ail-

leurs intervenue dans d'autres réunions électorales et notamment à la réunion finale des gaullistes de Rennes, où le « Front Breton », lui, brilla par son absence publique.

Faut-il rappeler — mais il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre — que l'U.D.B. est un parti breton de gauche ? S'il s'affirme socialiste, ce n'est pas pour rire. Or, M. Bothorel, malgré une évolution récente qui l'a éloignée du gaullisme, est un homme de droite et ne s'en cache pas. Quant à M. Le Doré, sa phraséologie révolutionnariste, n'en fait pas automatiquement un candidat de gauche, surtout si l'on considère l'appui qui lui fut fourni dans les colonnes de l'Avenir par des hommes de droite, voire d'extrême-droite (comme l'ancien secrétaire général du M.O.B., M. de Gouyon-Matignon). Ceci est naturellement leur droit le plus strict. C'était aussi le nôtre de considérer que leurs candidatures, fussent-elles parées d'une étiquette bretonne, ne répondait nullement à notre conception du combat breton. Pour nous, il n'y a pas de décolonisation possible en Bretagne dans le cadre du régime capitaliste : le croire et le laisser croire, c'est se leurrer, c'est tromper les Bretons, c'est retarder leur désaliénation. Nous le pensons, nous l'avons toujours dit, à l'occasion des élections nous l'avons redit, c'est tout.

Dans ces conditions, il était normal que Le Peuple Breton n'évoque pas spécialement ces candidatures d'autant plus qu'en appelant à voter pour M. Lecomte, signataire de notre « Programme minimum démocratique régional » (F.G.D.S.) et pour M. Henry, notre ami, signataire du même P.M.D.R. et défenseur sérieux des intérêts bretons (présenté par le P.S.U.), nous avions tout de même, concernant ces deux circonscriptions, donné indirectement — et charitablement — notre point de vue. Pourquoi n'avions-nous pas ensuite dit mot des résultats du « Front Breton » ? Parce que, contrairement à ce que pense le chroniqueur de l'Avenir de la Bretagne, nous avons du cœur.

Ronan LEPROHON.

(1) L'Avenir de la Bretagne, n° 33 du 11-7-1968.

# RÉPONSES

chauffage central air chaud  
chauffage central radiateurs  
mazout - charbon - gaz - électricité

## modern confort

3, RUE CORNEILLE - BREST

PLOMBERIE - SANITAIRE  
ÉLECTRICITÉ - INSTALLATION D'ANTENNES

Tél. 44.69.73

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



— COTES-DU-NORD. Les utilisateurs du téléphone dans ce département devraient savoir à quel gouvernement s'en prendre, car sur 10 ans, le retard en équipement téléphonique ne saurait être attribué à la République précédente. Ce sont les opérateurs qui font des miracles pour suppléer au manque de circuits que l'administration a négligé d'installer depuis de nombreuses années à Saint-Brieuc. C'est ainsi qu'il leur faut servir 1 400 abonnés nouveaux depuis trois mois sans circuit supplémentaire, inutile de vouloir faire des comparaisons avec des pays européens voisins et d'évoquer le telex...

— FINISTÈRE. La campagne des pots de conserve risque de donner de moins bons résultats que l'an dernier. Rappelons à ce sujet que les régions productrices dans ce département ont vu diminuer leur rôle avec l'émigration de certaines conserveries vers le Bassin Parisien et la fermeture d'autres. Le nombre de producteurs est presque quatre fois moins important qu'en 1964.

Il n'est peut-être pas inopportuniste, au moment où le gouvernement parle beaucoup de réformes dans le domaine scolaire et se déclare prêt à écouter les suggestions des enseignants et des élèves de rappeler une motion qui avait été adoptée au lycée d'état de Kerichen et C.E.S. Cette motion affirmait « qu'une véritable démocratie exige le respect de la personnalité régionale qui, en Bretagne, est marquée notamment par sa langue et sa culture », demandait « avec la plus vive instance que la langue bretonne soit enseignée dans les deux cycles du second degré ».

— ILLE-ET-VILAINE. Les élections du Comité d'entreprise Citroën de Rennes viennent d'avoir lieu. Soulignons qu'au premier tour, sur 6 590 inscrits, il y eut seulement 258 votants, soit 3 % des électeurs. Cela en dit long sur le passé anti-syndical bien connu de la maison de M. Bercot et le mérite des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Citroën.

Au deuxième tour, il y eut 2 159 sur 6 590. Le syndicat « Indépendant »

obtient 1 433 voix, soit 6 sièges sur 7. La C.G.T. obtient un siège avec 419 voix et la C.F.D.T. 134 voix. Notons qu'au premier tour la C.G.T. obtenait 181 suffrages contre 16 au syndicat indépendant. N'épiloguons pas plus longtemps sur le caractère indépendant dudit syndicat à l'égard de la direction des usines Citroën et nous n'accepterions qu'avec stupeur dans les dîres alléguant la présence de membres des C.D.R. au sein de ce syndicat indépendant !

— LOIRE-ATLANTIQUE. La prochaine rentrée universitaire mettra à l'épreuve à Nantes les talents de magicien d'Edgar Faure ; 5 000 nouveaux bacheliers vont accéder à l'enseignement supérieur, ce qui portera à 15 000 le nombre des étudiants pour l'université nantaise. Le problème des locaux se pose et les préfabriqués risquent d'être la solution. Les étudiants en lettres utiliseront quant à eux les baraquements de la Noé. Quant aux élèves de C.P.E.M., les autorités universitaires ne savent pas encore très bien dans quel « amphî » ils seront mis. Le ministre ne doit pas regarder à de si bas problèmes d'intendance.

— MOR-BIHAN. Les forges d'Hernebois qui ont souvent hélas figuré dans cette chronique ont définitivement fermé leurs portes. Le reclassement des ouvriers de cette entreprise est loin d'être réglé, malgré toutes les promesses gouvernementales. Plus d'une centaine d'ouvriers vont se trouver au chômage sans être sûrs de retrouver un emploi. On avait fait beaucoup de publicité autour des entreprises qui s'installent dans la zone industrielle de Lorient servirait à la reconversion des ouvriers des forges ; des assurances avaient été données aux syndicats ; on avait « montré » la reconversion exemplaire des forges du Boucau. Or, plusieurs ouvriers qui ont suivi des stages de formation professionnelle accélérée n'ont toujours pas trouvé d'emploi. Au moment où le national-gaullisme parle de réforme de l'administration, de l'Etat, des faits comme ceux-ci montrent toute la distance qu'il y a des promesses aux réalisations.

Compagnie d'assurances

P'UNION

Pierre GRANNEC

8, Allée de Kernisy

QUIMPER — Téléphone : 6-26

## LA PARTICIPATION REVUE ET CORRIGÉE

(SUITE DE LA PAGE 5)

plus larges délégations de Paris à l'autorité sur place, à commencer par le préfet... La réforme régionale va ainsi servir de prétexte, non seulement à une réorganisation et à une mise au pas du Sénat, trop indépendant à l'égard du gaullisme, mais encore à un renforcement des pouvoirs des préfets, c'est-à-dire d'une institution qui est la négation même de toute démocratie régionale et locale. Si bien qu'en définitive, tout en ayant l'air de faire des concessions libérales, le pouvoir renforcera encore son emprise et sa tutelle à tous les niveaux.

« Mais depuis 10 ans, par touches successives, les régions se sont peu à peu enregistrées et commencent à acquérir une certaine personnalité ».

Les démocrates, en Bretagne notamment, se doivent de dénoncer énergiquement cette caricature de régionalisation. Une certaine gauche, trop attachée aux circonscriptions traditionnelles de l'administration française, a pris du retard en matière ré-

gionale. Il est urgent qu'elle comble ce retard. Tous les partis de gauche doivent se mettre d'accord sur les modalités d'une réforme régionale vraiment démocratique, et en particulier sur le principe d'assemblées régionales élues au suffrage universel. L'U.D.B. qui a montré la voie dans ce sens avec son programme minimum démocratique régional, est prête, pour sa part, à tous les contacts nécessaires. Il faut lutter contre le pouvoir gaulliste avec les armes mêmes de la démocratie, sur le plan de la région comme sur les autres plans.

J. T.

LIBRAIRIE

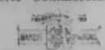
"Brentano's"

Tous les livres français et étrangers

7, quai Chateaubriand - RENNES

Tél. 40.70.32

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard  
Publication inscrite à la G.P.A.P. n° 41.387  
Tirage : 8 500 — Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 68